

## GARANTIES

- Pour qu'une garantie soit applicable, le montant **TOTAL** de la facture doit avoir été payé.
- **Évolution Paysagiste Inc.** n'offre aucune garantie directe des produits et/ou matériaux. Ce sont fabricants ou fournisseurs dans le cas échéant.
- Aucune garantie n'est applicable si les dommages sont causés par le gel ou le dégel.
- Pour voir les clauses distinctes des garanties offertes par **Évolution Paysagiste Inc.** veuillez-vous rendre au : [www.evolutionpaysagiste.ca](http://www.evolutionpaysagiste.ca)